LA COMMISSION NATIONALE DES MARCHÉS A RÉCUSÉ LE CAHIER DES CHARGES DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

Le chantier du Transrhumel à l'arrêt

Les travaux de réalisation du futur pont géant (Transrhumel) de Constantine sont à l'arrêt pour cause de rejet par la Commission nationale des marchés publics du cahier des charges relatif à la passation du marché de maîtrise d'œuvre, c'est-à-dire le suivi technique pour le compte du maître de l'ouvrage, la Direction des travaux publics de Constantine en l'occurrence. Celle-ci a prétexté un certain nombre d'anomalies.

La Direction des travaux publics de Constantine, qui s'attelle actuellement à revoir son cahier des charges, a estimé, vu la spécificité du projet et l'insuffisance des capacités nationales à faire le suivi de travaux d'une telle envergure, qu'il faudrait attribuer le marché à un bureau d'étude étranger et a engagé la procédure y afférente en août dernier mais, le ministère de tutelle avait, selon toute vraisemblance, un autre avis.

Le ministère des Travaux publics a, en effet, recommandé de réquisitionner le CTC-Est qui pourrait, de son côté, engager des experts de renommée mondiale pour prêter assistance aux compétences locales, et ce, dans un souci de transfert de la technologie. Le représentant dudit ministère, présent dimanche dernier au siège de la wilaya de Constantine pour la présentation du projet a, du fait, réitéré la position de la tutelle tout comme le délégué du CTC qui a plaidé la cause des compétences de son institution.

Jusqu'ici, rien n'a été entrepris dans ce sens et le projet, dont l'ordre de service (ODS) consistait sur le démarrage des travaux, signé le 7 juillet 2009, risque d'accuser des retards.

Les responsables de Constructora Andrade Gutierrez, qui ont rassuré à l'occasion, que les «glissements affectant la région sont superficiels et n'empêchent en aucun cas sa réalisation», ont tenu, eux, à préciser que cet ouvrage répondra à certains paramètres techniques : «Fondations spéciales au phénomène de glissement, structure massive souple s'adaptant aux déformations, résistance aux séismes et aux vents conformément aux normes européennes et aux règlements parasismiques locaux.»

L'entreprise brésilienne en charge des travaux de réalisation a déjà entamé la campagne géotechnique et exécuté les sondages du sol indispensables (1 800 m).

Selon le planning prévisionnel des travaux de réalisation de ce viaduc, devant relier le quartier de Belle-Vue à Mansourah sur une longueur de 1 120 mètres, l'achèvement des travaux est prévu en avril 2012.

Photo : DR

Viaduc Transrhumel et ses accès à Constantine.

Des adaptations du plan de circulation automobile visant à faciliter le travail à l'entreprise brésilienne devront également être opérées au fur et à mesure de l'évolution des travaux.

«La commission ad hoc, celle qui s'est occupée de la libération de l'emprise sur les voies jouxtant le tracé du tramway, y opérera de la même manière pour la réalisation du pont géant», a instruit le wali de Constantine qui n'a pas manqué d'exhumer les défauts du CTC et les retards accusés dans l'accomplissement des missions qui lui ont été confiées dans le cadre de la modernisation de la ville des Ponts.

Et de rassurer que «le chantier est grand ouvert pour les universitaires et autres compétences nationales pour s'enquérir du savoir-faire brésilien».

Enfin, il convient de rappeler que la réalisation de ce pont à été confiée à Andrade Gutierrez dans le cadre des accords de coopération sud – sud, suite à une consultation restreinte engagée à travers la mission diplomatique brésilienne à Alger.

L'enveloppe financière pour la réalisation de ce pont est de l'ordre de 15 milliards de dinars, soit l'équivalent d'environ 150 millions d'euros.

Lyas Hallas

LE DR HARROLD, ÉCONOMISTE AMÉRICAINE, PARLE DE L'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE :

«L'informel, c'est 50% de l'économie nationale»

L'économie informelle serait-elle un mal nécessaire à l'économie formelle ? Pour le Dr Deborah Harrold, professeur au Bryn Mawr Collège (Colombia), rien n'est plus vrai, notamment en ce qu'elle agit en facteur de stabilité. En Algérie, l'économie informelle représente les 50 % de la taille de l'économie nationale, selon cette spécialiste américaine.

Sofiane Aït-Iflis Alger (Le Soir)- Il faut dire que même si elle s'est intéressée de près à l'économie algérienne pour y avoir consacré sa thèse de doctorat soutenue en 1999, l'invitée, hier, du Centre des études stratégiques du journal *Echaâb* n'a pas fait cas de conclusions propres.

Ainsi, c'est à l'économiste Ahmed Hani qu'elle a emprunté, en le soulignant, bien sûr, la statistique relative à l'importance de l'économie informelle en Algérie.

La proportion est qualifiée d'énorme. Mais comment se peut-il qu'une économie informelle rende service à l'économie formelle tout en coûtant cher à l'Etat ? Le Dr Harrold distingue entre l'économie clandestine, souvent prohibée, et l'économie informelle. «L'informel peut constituer un facteur de stabilité, en ce sens il peut s'avrerer nécessaire.»

Photo : Samir Sid

«L'Algérie évolue toujours sur un modèle d'économie rentière.»

Le professeur américain, spécialiste de l'économie algérienne, est convaincu que l'économie informelle ne constitue une menace que lorsqu'elle prolifère pendant que le niveau de vie connaît une chute drastique.

En guise d'illustration, même anecdotique, à cette appréciation plutôt positive de l'existence de l'économie informelle, le Dr Harrold avoue son étonnement devant le marché informel de la devise qui prospère au vu et au su de tout le monde.

«C'est frappant de le voir se faire au vu et au su de tout le monde ; c'est un vrai réseau économique. C'est une activité quelque peu permise par l'Etat. D'ailleurs, je n'ai jamais saisi la logique de l'Etat qui permet cela. Peut-être le fait-il pour les besoins de liquidité sur le marché ?» De ce qu'elle a constaté, le Dr Harrold conclut «à une sécurisation du marché informel de la devise».

Analysant le modèle économique national, la conférencière a estimé que l'Algérie évolue toujours sur un modèle d'économie rentière, en dépit des efforts accomplis pour la modernisation.

Une analyse que ne partage pas Belayat, désormais un habitué des forums du journal *Echaâb*. Pour lui, l'économie rentière est un concept chargé de trop de compréhensions péjoratives.

L'Algérie, dit-il, exporte les hydrocarbures mais n'est pas un Etat rentier. Car, selon lui, on est dans une économie de rente lorsqu'on se limite à vivre de la rente sans consentir d'efforts à la développer. Voilà qui mérite débat.

Sériant, par ailleurs, les aspects de l'économie nationale, l'économiste américaine a indiqué que le système bancaire algérien reste ambigu. Elle a noté aussi la contribution conséquente du courant islamiste dans le commerce.

S. A. I.